

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°147

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme Solidarité

Altruisme Tradition Humour

Fidélité Courage

Amitié

Sommaire

Le Mot du Président	page	2
Billet d'humeur		4
Quelques nouvelles en provenance de l' « ISAF ».		5
Rappel de Cotisation 2009		9
Cotisation 2010		9
Planning des activités connues pour 2010		10
L'ANCAP y était représentée		10
Journées de la Marine les 11 et 12 juillet 2009		11
Ma Marine, Les Chasseurs à Pied et la ville de Charleroi		12
Cérémonie du lundi 3 août à Charleroi		14
Cérémonie du souvenir à Pont Brûlé et à Epegem le dimanche 30 août		15
Vonêche et le maquis du bourlet le samedi 5 septembre		19
Les journées du patrimoine samedi 12 et dimanche 13 septembre		21
Cérémonie au 3 ^{ème} Chasseurs à Pied - Camp de Marche		22
Fastes de la Fraternelle des 3 ^{ème} , 6 ^{ème} , 9 ^{ème} et 12 ^{ème} Chasseurs à Pie		24
L'ANCAP sera présente lors des cérémonies suivantes		25
Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied		26
Rénovation du musée des Chasseurs à Pied		29
Don(s) pour le musée		32
Esprit - Traditions - Souvenirs		32
Ah !!! Les Belles-Mères		35
Monument aux Chasseurs à Pied de Mons		36
S.O.S Permanence		38
Agenda des activités de l'harmonie		39
In Memoriam		40
Solution des « mots Croisés » du précédent Cor de Chasse		40



LE MOT DU PRESIDENT



Je débiterai ce mot par un proverbe:

«IL N'Y A PAS DE FUMEE SANS FEU»

Il existe un projet de faire de la caserne Trésignies un complexe de l'Université du Hainaut.

Il se murmure que si ce projet prend forme cela signifierait dès lors,EXIT:

- le Musée des Chasseurs à Pied,
- fin de la présence de notre Amicale au sein de la ville marraine des Chasseurs à Pied,
- fin de la salle des traditions du 2ème Chasseurs à Pied (actuel Quartier Général 7ème Brigade-2ème Chasseurs à Pied)
- fin de la préparation d'une salle du souvenir réservé au 1er et 3ème Chasseurs à Pied,
- déménagement vers d'autres lieux du CRORC (Cercle Royale des Officiers de Réserve de Charleroi)



- voire même se poser la question du devenir de l'Harmonie Policière & des Chasseurs à Pied de Charleroi.

Nous nous devons de réagir et de commun accord, toutes les parties concernées vont interpeller les Édiles de la Ville de Charleroi.

Nous resterons VIGILANTS.

Je terminerai ce mot par Notre Devise Nationale:

«L'UNION FAIT LA FORCE»

D'ores et déjà, et avec tous les administrateurs, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'an prochain pour relever les nombreux défis qui nous attendent.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



Billet d'humeur.

Un cauchemar.

Je suis un ancien Chef de Corps.

Lors de mes visites au quartier, je m'arroge donc le droit de parquer ma voiture à l'emplacement réservé au Chef de Corps.

Les RP (Police régimentaire) m'ont fait remarquer que je n'avais pas ce droit.

De quoi ils se mêlent ceux-là ?

L'autre jour, j'étais garé selon mon habitude et le Chef de Corps actuel est venu placer sa voiture juste derrière la mienne m'empêchant de quitter le parking.

Ces jeunes n'ont aucune éducation et aucun respect envers les anciens.

On allait voir ce que l'on allait voir.

J'ai enclenché la marche arrière et, d'un grand coup d'accélérateur, j'ai envoyé valdingué huit mètres en arrière la voiture à plaque tricolore.

Très fâché, le jeune blanc-bec de Chef de Corps actuel me dit qu'il m'interdisait désormais de pénétrer au quartier et que l'affaire serait mise dans les mains de la Justice afin de régler le problème des dégâts causés au véhicule militaire.

Je me suis réveillé en sursaut et j'ai raconté mon cauchemar à ma femme qui s'est mise à rigoler.

Depuis, elle m'appelle « Madame LIZIN » allez savoir pourquoi !

Le rôleur.

Quelques nouvelles en provenance de l' « ISAF ».

Pour toutes celles et tous qui se posent la question : « ISAF » ???
« ISAF » ... c'est la mission OTAN en Afghanistan, à laquelle participe notre armée ; et plus particulièrement deux Chasseurs à Pied du QG 7^{ème} Brigade :
Le (LtCol BEM) Lieutenant Colonel BEM Herbert OLEFS,
Chef d'Etat-Major de la 7^{ème} Brigade et Chef de Corps du QG 7^{ème} Bde – 2Ch ;
ainsi que le (1CC) 1^{er} Caporal Chef Patrick WALENNE.

C'est donc du QG ISAF en Afghanistan que le LtCol BEM OLEFS nous transmet cet article pour nous donner quelques nouvelles de leur vie au quotidien ...

Bonjour à tous,

Déjà plus de deux mois sont passés depuis le départ de deux « Chasseurs Gaulois » (il faut bien l'avouer, noyés dans une masse de Chasseurs Ardennais) vers l'Afghanistan.

Je vous avais promis quelques nouvelles...d'où ce petit point de situation. J'espère d'ailleurs qu'il ne parviendra pas trop tard à notre président et notre ISC et qu'ils pourront encore l'insérer dans le prochain numéro de notre « Cor de Chasse » et la revue du QG 7^{ème} Bde...

Avant toutes choses il faut bien avouer que pour l'instant, le temps est passé relativement vite.

Espérons que cela dure puisqu'il nous reste tout de même encore quatre mois à faire...

Juste pour vous fixer le « cadre général » belge en Afghanistan, sachez qu'actuellement quelques 560 militaires belges y sont désormais déployés :

- Aéroport de Kaboul (dont ils assurent la sécurité) ;
- Provincial Reconstruction Team de KUNDUZ au NORD (missions de coopération civilo-militaires, de déminage et surtout d'entraînement de l'armée afghane) ;
- Aéroport de Kandahar (déploiement de 6 F16 en appui des troupes au sol) et finalement...(last but not least...)
- QG ISAF à Kaboul (participation d'une vingtaine de belges dans les différents services d'Etat-major).

Après le cadre général et bien que certains média prétendent qu'il n'y ait pas de belges au QG ISAF, quelques précisions sur notre vie de tous les jours.



Le programme du 1CC WALENNE est très chargé puisqu'en dehors de ses missions quotidiennes au profit des officiers de liaison du QG ISAF, il roule avec moi et gère nos problèmes quotidiens.

Il est ainsi devenu un rouage indispensable de notre détachement

belge : il s'occupe des départs et arrivées de militaires belges, gère notre cantine/maison belge, notre ravitaillement, notre patrimoine et s'occupe de tous les contacts avec l'extérieur et les firmes afghanes (construction de notre terrasse, entreprise de nettoyage,...).

Dans ses temps libres, il trouve tout de même le temps d'aménager notre NSE (National Support Element) et parfois aussi, de jouer au « bingo » et au poker...

Je crois d'ailleurs savoir qu'il gagne de temps en temps...

Pour ma part, je suis employé au sein de la branche « plans » du QG où je m'occupe plus particulièrement de prévoir les capacités dont ISAF aura besoin dans les mois à venir et d'orienter les troupes arrivant en théâtre là où elles devraient être les plus utiles...

Soyez simplement persuadés que je préfère largement travailler avec vous au sein de notre QG 7^{ème} Bde.

Comme vous le savez, nous venons de vivre les élections présidentielles et provinciales. Cette période a sans aucun doute été intense et troublée.

Mais finalement nous avons le sentiment que cela ne s'est pas trop mal passé. Nous attendons encore les résultats, mais il n'est évidemment pas du tout acquis que cela changera vraiment quelque chose dans la vie de tous les jours des citoyens afghans....qui ont, finalement, bien d'autres soucis...

Comme annoncé par les dirigeants américains, sachez aussi que les militaires US arrivent en masse dans le théâtre afghan (venant bien souvent du théâtre irakien).

Il est clair qu'ils reprennent « les rennes » de ce conflit, mais sans pour autant, selon moi, tirer profit des différences, des opportunités et sensibilités existantes au sein des troupes de notre coalition...Mais, qui sommes nous...?

Leur arrivée massive provoque d'ailleurs bien des soucis à notre contingent sur KAIA, obligé de déménager pour céder la place aux nouveaux arrivants.

La nouvelle stratégie américaine se veut plus proche de la population ... En fait, en toute humilité, cette approche n'est certainement pas neuve pour nous militaires belges puisqu'elle a déjà été la nôtre en Ex-Yougoslavie, en Somalie ou au Kosovo...Rien de vraiment révolutionnaire finalement à nos yeux...mais visiblement tout de même une découverte pour d'« autres » aux aspirations plus guerrières ou de type « Rambo »...

Sans exagérer, je pense sincèrement pouvoir affirmer que le travail des belges est fortement apprécié en Afghanistan : nos avions F16 font partie des plus modernes et appuient quotidiennement avec beaucoup d'efficacité les troupes au sol, la sécurité de l'aéroport de Kaboul est garantie de manière très professionnelle 24 heures sur 24 et une très bonne relation de confiance s'est désormais installée au nord de l'Afghanistan entre les belges et le bataillon d'infanterie afghane qu'ils accompagnent.

Débrouillardise, clairvoyance, multilinguisme, respect des différences, pro activité, disponibilité, flexibilité et travail assidu sont sans aucun doute les caractéristiques principales de nos militaires.

Je crois sincèrement que si Léon Trésignies et ses camarades voyaient leurs successeurs de nos unités belges présentes sur ce théâtre d'opérations, ils n'auraient pas à rougir de leurs prestations.

En fait, pour être au maximum de ses capacités, il ne manque au militaire belge que quelques moyens matériels...Mais cette problématique n'est pas neuve, vous la connaissez tous...

Je ne voudrais pas terminer ces quelques lignes sans remercier tous ceux qui nous soutiennent par l'envoi de mails.

Soyez persuadés que malgré les réponses parfois tardives, votre soutien nous fait énormément de bien.

A bientôt,

Les Chasseurs à pied de Kaboul
(LtCol BEM H.OLEFS et 1CC P.WALLENNE)

« Rappel Cotisation 2009 »

COTISATION 2009

Dernière occasion pour les retardataires de s'acquitter de leur cotisation 2009.

Celle-ci est fixée à 8 € minimum et doit être payée au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP

En n'oubliant pas d'inscrire sur votre virement la mention :
"Cotisation 2009"

Les membres qui ne sont toujours pas en ordre de cotisation trouverons sur la page de garde de leur dernier "Cor de Chasse 2009" un point rouge



« Cotisation 2010 »

COTISATION 2010

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2009, la cotisation pour l'année 2010 est fixée à 10 € minimum

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :
"Cotisation 2010"

Merci à nos membres qui s'acquitteront déjà de cette cotisation en 2009

Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre

Planning des activités connues pour 2010.

- L'Amicale présentera ses vœux **le vendredi 15 Janvier 2010 à 18.00hr** dans la Salle de Tradition Caporal GOSSEYE à la caserne Trésignies (cave).
- La remise de stick de l'Adjudant de Corps du QG 7 Bde-2Ch aura lieu **le mercredi 20 Janvier 2010 à 18.00hr** dans la caserne Trésignies à Charleroi.
- Comme chaque année, une cérémonie d'hommage au Caporal GOSSEYE aura lieu **le dimanche 31 Janvier 2010 à Flénu.**
- L'Assemblée Générale et le Banquet 2010 auront lieu à Marche-en-Famenne **le samedi 20 Février 2010.** Les modalités paraîtront dans le Cor de Chasse 01/2010.

L'ANCAP y était représentée.

Fête Nationale.

Comme chaque année, à l'occasion de notre Fête Nationale, notre Amicale était présente au Te Deum célébré en l'église Saint Christophe à Charleroi.

Malgré les vacances d'été, une assistance plus nombreuse que les autres années assistait à cette cérémonie.

Autre point fort de cette cérémonie, l'homélie de l'Abbé MATHELAR, Doyen faisant fonction, qui lors de celle-ci a tenu à nous rappeler que la somme de tous ce qui nous unis est bien plus importante que celle de tous ce qui nous divise.

A l'issue de la Brabançonne reprise par l'assistance, le verre de l'amitié a réuni bon nombre des participant(e)s à la maison du doyen.

Libération de Charleroi.

Le 03 septembre, rendez-vous était fixé à 17hr15 devant le Perron de l'Hôtel de ville afin de participer à la cérémonie commémorative de la « Libération de Charleroi ».

Charnier du Diarbois.

C'est à Jumet que cette commémoration s'est déroulée en respectant le timing suivant :

- 15hr45 : Cimetière de Jumet Gohyssart.
- 16hr30 : Monument «Aux Fusillés» (en face de l'aéroport).

Journées de la Marine **les 11 et 12 juillet 2009**



La Marine, les Chasseurs à Pied et la ville de Charleroi.

LA BASE NAVALE DE ZEEBRUGGE

Depuis longtemps, la Marine s'est efforcée de centraliser son infrastructure terrestre. En raison du manque de place croissant à Ostende la Marine a obtenu en 1968, après des négociations entre le Ministère des Travaux Publics et le Ministère de la Défense Nationale, un emplacement s'étendant sur 32 hectares situé dans le centre de l'avant-port de Zeebrugge ; terrain gagné entièrement sur la mer.

Durant la période allant de 1969 à 1975, des travaux hydrographiques y ont été exécutés. Ces travaux hydrographiques ont consisté en l'aménagement d'un bassin de 430 mètres de longueur, de 150 mètres de largeur, offrant par les marées les plus basses un tirant d'eau minimum de 7 mètres. Ce bassin fut également équipé de l'appareillage nécessaire pour le ravitaillement en combustible, en électricité, en eau potable, en communications, etc. ...

Il est aussi pourvu d'une rampe de débarquement « roll on – roll off », pour le déchargement du matériel militaire acheminé par des navires de l'OTAN. Ce plan incliné a été financé par l'OTAN à concurrence d'un montant de 60 millions de francs.

L'inauguration eut lieu le 27 septembre 1976, par S.A.R. le Prince Albert en présence du Ministre de la Défense Nationale, qui à l'époque était Monsieur Vanden Boeynants.

Depuis l'infrastructure s'est étendue autour de deux bassins et la Base Navale est devenue le port d'attache de la Flotte entière.

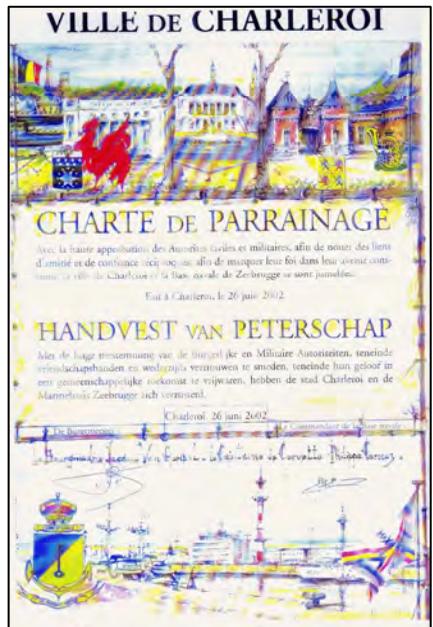
Mais que manquait-il encore à notre « Base Marine » ? ...
Une ville marraine !!!

Comme depuis longtemps des liens s'étaient tissés entre notre Marine, les Chasseurs à Pied et la ville de Charleroi. De plus, comme cette dernière avait perdu son navire filleul (*voir Cor de Chasse précédent avec la frégate WESTHINDER*) ce fut après quelques contacts entre les différentes parties (Charleroi, Marine, Chasseurs à Pied et Amicale), que le Bourgmestre de l'époque, Monsieur Jacques VANGOMPEL, le Collège échevinal et le Conseil communal donnèrent leur assentiment à ce parrainage.

C'est ainsi que profitant des Fastes et de la remise de commandement au Quartier Général – 2^{ème} Chasseurs à Pied, la cérémonie officielle de parrainage s'est effectuée le 26 Juin 2002 dans la caserne Trésignies à Charleroi.



Monsieur Jacques VANGOMPEL, Bourgmestre de Charleroi et le Capitaine de Corvette Philippe CORNEZ, présentant les Chartes de parrainage lors de la cérémonie le 26 Juin 2002 dans la cour d'honneur de la Caserne Trésignies à Charleroi.



Gros plan de la Charte de parrainage échangée lors de la cérémonie du 26 Juin 2002.

NB :

La charte de parrainage est l'œuvre de Monsieur Jacques COLIN, fils de Madame Emilie COLIN, marraine du 2^{ème} Chasseurs à Pied et de Monsieur Robert COLIN, Past Président de notre Amicale.

Rappelons également que cette cérémonie de parrainage a été renouvelée lors des « Journées de la Flotte » le 12 juillet 2002 à la Base Marine à Zeebrugge.

Cérémonie du lundi 3 août à Charleroi.



Cérémonie du souvenir à Pont Brûlé et à Eppegem le dimanche 30 août.

Fin août, c'est traditionnellement pour les Chasseurs à pied la période du souvenir d'un des plus connus des leurs, le Caporal Léon Trésignies mais aussi de la Bataille d'Eppegem.

Ainsi, ce 30 août 2009, bon nombre de Chasseurs à pied tant anciens qu'actuels s'étaient donné rendez-vous le long du Canal de Willebroek à Pont Brûlé.

En présence des autorités communales de Grimbergen dont le bourgmestre Mr Eddy Willems, de notre marraine, Mme Delvosal par ailleurs petite fille de Léon Trésignies, et d'un peloton en armes de Chasseurs à pied du QG 7 Bde – 2 Ch, la journée commença dès le matin par la traditionnelle messe au Pont Brûlé.

A l'issue de la messe, un hommage fut rendu sur la tombe du Caporal Léon Trésignies qui se situe dans le cimetière jouxtant l'église du Pont Brûlé.



Aimée TRESIGNIES fleurit
La tombe de son grand-père

Du cimetière, le cortège se rendit ensuite au monument élevé le long du canal à l'endroit où Léon Trésignies fut mortellement touché.

Le Bourgmestre de Grimbergen prononça une allocution en soulignant notamment l'importance du souvenir des faits tragiques s'étant déroulés en ces lieux.



C'est ensuite le Major Verbauwhede, chef de corps a.i (ad interim) du QG 7 Bde – 2 Ch en l'absence du Lt Col BEM Olefs en mission à Kaboul, qui prit la parole pour et retracer brièvement les faits qui se déroulèrent au Pont Brûlé en août 1914.

Voici ci-dessous de larges extraits de son intervention :

«Le 04 août 1914, l'armée allemande commence l'invasion de la Belgique et marque ainsi l'entrée de notre pays dans 4 longues années de guerre.

L'Armée belge compte environ 230000 soldats qui comprend l'armée de campagne (environ 120000 hommes) dont la mission est de manœuvrer entre les places fortes de LIEGE , ANVERS et NAMUR tenues par notre armée de forteresse.

Le 2^{ème} Régiment des Chasseurs à Pied, à ce moment en garnison dans la ville de MONS, reçoit la mission de manœuvrer en direction d'ANVERS pour y défendre la ville.

Le 25 août le 2^{ème} Régiment des Chasseurs à Pied arrive sur le canal de WILLEBROEK. La rive ouest est occupée par les soldats allemands qui pour empêcher toute progression des Chasseurs à Pied, ont levé le pont-levis.

La mission des soldats belges est de dépasser cet obstacle et d'attaquer les positions allemandes. Mais le système permettant de descendre le pont se trouve du côté tenu par l'ennemi.

Le 26 août au matin un homme va se porter volontaire pour cette mission dangereuse. Il s'appelait Léon Trésignies et avait 28 ans. Avant plonger dans le canal, il griffonne quelques mots sur un bout de papier et le donne à son supérieur en disant : « Pour les miens, si je ne reviens pas ».

Il traverse ensuite le canal à la nage, atteint l'autre rive et se précipite vers le mécanisme du pont qu'il actionne d'abord dans le mauvais sens. De l'autre rive ses camarades le préviennent mais leurs cris attirent l'attention des Allemands qui ouvrent le feu sur Léon Trésignies et le tuent.

Il sera nommé Caporal et cité à l'ordre du jour du 15 septembre 1914 pour son courage et son sacrifice.

....

C'est tout d'abord la bravoure d'un homme qui se porte volontaire sans hésiter qui m'impressionne. Il savait qu'il ne reviendrait sans doute pas de cette mission dangereuse. Il pouvait très bien rester anonyme ce 26 août 1914 mais il en décida autrement.

.....

Ce jour-là, Léon Trésignies a choisi de faire passer l'intérêt général de son unité, de ses camarades avant le sien.

Bel exemple de comportement pour nous tous, tant civils que militaires.

Et si vous regardez attentivement l'insigne des militaires du 2^{ème} Régiment des Chasseurs à Pied, vous pourrez lire : « Trésignies, nous te suivrons ».

Même 95 années après les faits, cette devise garde pour nous tout son sens.

...

Le Pont Brûlé est le lieu où l'histoire d'un homme rencontre l'Histoire avec un grand « H »... »

La première partie de la cette journée de commémoration s'acheva dans la cour de l'école locale en dégustant une bonne ...Grimbergen.

Mais nous étions attendus en tout début d'après-midi dans

la commune voisine de Zemst pour commémorer le souvenir de la bataille d'Eppegem.

Il faut savoir qu'au cimetière d'Eppegem reposent 225 soldats des 2^e et 3^e Chasseurs à pied, tous morts pour la défense de la patrie, lors des batailles des 22 août et 12 septembre 1914 (Bataille d'Eppegem).



Le commandant de la Province du Brabant Flamand, le Kolonel SHH ROELS était présent ainsi que le Lieutenant Colonel Hre. ROMBAUT qui avait organisé de mains de maître la cérémonie à Eppegem.

La commémoration commença au cimetière où un échevin de la commune prit la parole afin de rendre hommage au sacrifice des Chasseurs à pied en 1914.

A l'issue des dépôts de fleurs dont celui de notre président de l'ANCAP, Monsieur Philippe Van der Straeten, c'est en cortège que nous nous sommes rendus à l'endroit de la réception très sympathique qui clôturait ainsi cette journée chargée du souvenir.

Certains irréductibles Chasseurs se retrouvèrent ensuite avec les membres d'associations patriotiques locales pour un très bon repas servi au restaurant SCHANSHOEVE.

Vonêche et le maquis du Bourlet le samedi 5 septembre.

C'est sous un ciel nuageux mais *exempt* de pluie que les cérémonies de ce samedi 5 septembre se sont déroulées.



Vers 9 heures, participantes et participants à cette journée du souvenir étaient à pied d'œuvre devant les grilles du Quartier Militaire « Lieutenant THOLOME » à BARONVILLE (BEAURAING).

Après avoir salué le levé de nos couleurs nationales, Mme Blanche POCHET et la petite nièce du Lieutenant THOLOME déposèrent une gerbe de fleurs au pied de la stèle qui lui est dédiée.

C'est ensuite un cortège de voitures qui prit la direction de VONÊCHE.

Une première halte du cortège pour un dépôt de fleurs aux monuments du cimetière du village pour enfin se retrouver dans VONÊCHE et fleurir tout d'abord le monument aux morts de la localité et ensuite la plaque du souvenir fixée sur le mur de l'école.

Avant que d'assister à la traditionnelle messe du souvenir, un hommage est rendu dans le porche de l'église devant la plaque où sont gravés les noms de tous ceux qui se sont sacrifiés afin que nous restions libre.



A l'issue de la messe, nous avons rejoint le site du BOURLET où les résistants, dont le Lieutenant THOLOME, perdirent la vie. Au pied de la stèle commémorative de nombreuses gerbes furent déposées et Madame Blanche Pochet nous rappela les circonstances du drame et la foi qui animait tous ceux qui luttèrent pour notre liberté.



Finalement, nous avons rejoint le village de PONDROME où le verre de l'amitié nous fut offert au restaurant « Le Pâchis » tenu par un membre de notre Amicale qui, comme chaque année, nous servit un succulent repas ...

tout au moins à celles et ceux qui avaient eu la bonne idée de s'inscrire.

Les Journées du patrimoine samedi 12 et dimanche 13 septembre.

La thématique de ces 21^{èmes} Journées du Patrimoine s'inscrivait dans la double optique du patrimoine et de la modernité. Bien que le Musée ne collait pas au thème, comme d'habitude l'équipe habituelle renforcée par les « volontaires » nécessaires à l'entrée et à la maintenance du bar était sur le pont l'ors de ce traditionnel week-end.



Si la journée du samedi n'amena que peu de visiteurs, à peine 38, la journée du dimanche fut plus animée avec 122 visiteurs. Une fois de plus les bâtiments annexes, dont les cachots suscitèrent la curiosité des visiteurs, l'annonce de la destruction prochaine relance l'intérêt des badauds.

La nouvelle salle organisée dans le Musée attira l'attention et semble combler un vide dont beaucoup de visiteurs nous faisait remarquer l'absence, c'est-à-dire la période des années 70/80 en FBA.

Il semblerait que le système du « Thème » serait amené à disparaître pour être remplacé par quelque chose de plus « souple » qui laisserait plus d'initiative aux organisateurs de ces journées, nous verrons...

Lieutenant Colonel Res DENAMUR
Conservateur du Musée

Cérémonie au 3^{ème} Chasseurs à Pied – Camp Marche

C'est sous un ciel clément, voire finalement ensoleillé que se sont retrouvés : anciens Chefs de Corps de l'unité, président de la Fraternelle des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied, Président de l'Amicale du Camp de Marche, Président de l'AN-CAP, Autorités civiles et militaires, militaires des unités amies et enfin, amies et amis du 3^{ème} Chasseurs à Pied – Camp de Marche.

La raison de ce rassemblement , ou plutôt les raisons devraient-je dire ; l'un assez triste puisqu'il s'agit du départ de l'un des piliers de l'unité, l'Adjudant Major MARTIN, Adjudant de Corps de l'unité ; l'autre heureux puisqu'il s'agit de la mise en place du nouvel Adjudant de Corps, l'Adjudant Chef POPPE. Mais de toute façon un rendez-vous emprunt de convivialité entre personnes heureuses de se revoir ;; en somme, une fête entre amis (et amies).

Après une mise en place de l'unité par l'Adjudant Major MARTIN, suivie de l'accueil des invités de marque et la mise en place du drapeau par le Chef de Corps, le Major Jean-Louis STILMANT, ce dernier s'adressa dans son discours à ses visiteurs ainsi qu'à son unité avant de terminer par un rappel des plus élogieux des qualités et compétences de l'Adjudant Major MARTIN.





Accompagné du Chef de Corps, l'Adjudant Major MARTIN fit ses adieu à l'unité qu'il a servi durant de nombreuses années et passa ainsi une dernière fois le 3^{ème} Chasseur à Pied – Camp de Marche en revue.

La revue des troupes terminée, le Major STILMANT procéda à l'investiture du nouvel Adjudant de Corps, l'Adjudant Chef POPPE.

Il rappela lors de cette investiture les qualités de ce nouvel Adjudant de Corps qui depuis 2004, rempli déjà des fonctions importantes au sein de l'unité.



La partie officielle de la cérémonie se termina par le traditionnel défilé devant les invités avant que ne débute la partie la plus conviviale ; à savoir, le verre de l'amitié et le standing lunch où de nombreuses retrouvailles entre amis et l'évocation de nombreux souvenirs tinrent le haut du pavai.

Un dernier mot pour souligner l'excellente prestation des militaires du 3^{ème} Chasseurs à Pied lors de cette cérémonie ; mise en place, drill, défilé ; tout fut impeccable.

Le Rédacteur du Cor de Chasse

Fastes de la Fraternelle des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied.



C'est le vendredi 16 octobre que se dérouleront dans le Quartier Général Rucquoy à Tournai les Fastes de la Fraternelle. Cette journée sera un hommage rendu aux « P ` Tits Chasseurs » qui sont tombés au Champ d'honneur lors des deux conflits mondiaux.

La cérémonie s'est déroulée selon l'horaire suivant :

→ A 10.00 heures : accueil des participants dans le Quartier Général Baron Ruquoy et suivi par la célébration d'une messe du souvenir.

→ A 10.45 heures : sur la pleine de parade devant le monument le « P ` Tit Chasseur » cérémonie d'hommage, discours et dépôts de fleurs aux différents monuments.

→ Vers 11.15 heures : hommage sera rendu à la plaque commémorant le sacrifice des Français qui furent fusillés.

→ Vers 11.30 heures : départ vers la salle de réception du quartier où le verre de l'amitié et l'apéritif seront servis.

→ A 13.00 heures : repas de Corps servi dans la salle à manger du quartier pour les inscrits.

L'ANCAP sera présente lors des cérémonies suivantes.

11 novembre 09	Commemoration de l'Armistice de la guerre 14-18. - 09hr00 : «Au Tambour» (gare de Charleroi). - 09hr00 : Office religieux (Eglise de Charleroi Nord). - 09hr45 : Cérémonie d'hommage (cimetière de Charleroi Nord).	Charleroi
15 novembre 09	Fête du Roi. 12hr00 : Te Deum en l'Eglise Saint Christophe.	Charleroi

Votre Amicale compte sur votre présence à ces deux cérémonies.

Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.

La Carabine US M1 SUITE ET FIN...

Dans ce dernier article (ouf) nous aurons l'occasion de voir l'évolution des composants de notre petite carabine, ainsi que des modèles qui en sont dérivés.

Au fil des ans un grand nombre de composants fut modifiés ou simplifiés afin d'en diminuer le coût de fabrication ou plus simplement d'en améliorer l'emploi. Les premières modifications portent sur la crosse au niveau du logement de la burette qui sert d'axe pour la bretelle, la forme en « I » disparaît pour faire place à partir de fin 1943, à une simple découpe ovale. Pour ce faire, on pratiqua une entaille sur le coté droit de la crosse et ainsi permettre le mouvement plus aisé du levier d'armement.

Egalement à cette période, la hausse à équerre basculante est abandonnée et remplacée par un modèle à œillette monté sur rampe associé à un réglage micrométrique pour la dérive, permettant ainsi un tir plus précis. Deux variantes de cette hausse peuvent se rencontrer, la première en acier usiné ; la seconde en tôle emboutie. Les premiers garde-main possédaient une profonde échancrure facilitant la visée. Ce système fut rapidement abandonné car la pièce était trop fragilisée. La languette de tôle placée à l'arrière, initialement fixée par deux vis qui furent rapidement remplacées par deux rivets. Le dernier modèle de garde-main, quant à lui, comporte une ferrure plus longue fixée au moyen de quatre rivets. A noter qu'il existe un modèle expérimental (rare) en fibre de verre. Dans le commerce l'on peut trouver des garde-mains en tôle emboutie et perforée, avec finition bronzée.

La grenadière étroite du modèle initial avec anneau de bretelle rectangulaire fut remplacée par un modèle plus large comportant un anneau de bretelle en fil d'acier.

Un dernier modèle adopté en mai 1944 qui sera seulement monté en série à partir d'octobre de la même année, fut doté d'une extension pour le tenon de baïonnette.

Le pontet peut se rencontrer sous trois variantes de fabrications, en acier usiné, en acier moulé ou en tôle emboutie assemblé par soudure.

Pendant quasiment toute la durée du conflit, du moins en Europe, les carabines étaient montées avec une sûreté transversale à poussoir lisse ; ou plus rarement striée.

Cette sûreté pouvait, dans le feu de l'action, être confondue avec le poussoir du chargeur ; ce qui avouons le est très préjudiciable au tireur. Afin d'y remédier, l'on adopta en 1945 une sûreté à bouton rotatif.

Le crochet de chargeur d'origine retient celui-ci en deux points. Il en existe aussi plusieurs versions. D'abord un modèle strié, rapidement remplacé par un type lisse ; ensuite un modèle amélioré sur lequel la lettre « M » est gravée sur la surface d'appui. Avec la mise en service du chargeur de trente coups, un crochet de chargeur renforcé fut mis en service. Il est identifiable à la lettre « M » soulignée qui est frappée sur la face d'appui.

Le verrou tout d'abord fraisé sur sa partie supérieure est remplacé, en priorité, sur les carabines « M1A1 » par un modèle entièrement cylindrique qui présente plus de résistance. Les leviers d'armements n'échappèrent pas non plus aux changements, il en existe trois modèles.

De nombreux autres éléments de la carabine ont également subi des modifications plus ou moins perceptible dont l'élaboration deviendrait vite fastidieuse ;

Citons cependant :

la pièce de recul, la boîte de culasse, le mécanisme de détente, les chargeurs, le canon, le guidon.

Les modifications détaillées ci-avant doivent surtout vous permettre de choisir une arme avec les caractéristiques d'un modèle ayant pu être en service dans nos régions vers la fin de la guerre.

Mais pour les « pointus » sachez qu'il existe des listings des marquages de sous-traitants et que ceux-ci permettent de savoir si votre carabine tant aimée est comme le disent nos amis américains « as issued » , c'est-à-dire sans modifications depuis sa sortie des ateliers du fabricant ou de l'assembleur original. De telles armes sont particulièrement recherchées par les collectionneurs américains et ne se rencontrent plus guère qu'en Europe car les armes survivantes aux Etats-Unis ont bien sur été largement reconditionnées au fil des ans.

J'ose espérer que ces quelques lignes auront permis à l'heureux possesseur de ce petit engin d'en savoir un peu plus.

Pour les plus exigeants qui resteraient sur leur faim, je leur conseille la lecture de différents ouvrages dont : « La Carabine M1 » par Jean Huon, les articles de Jacques Leenaerts parus dans la défunte revue Ami ou le nec plus ultra, un livre en deux tomes qui nous vient des USA « The war baby » mais ce, à la condition que la lecture dans la langue de Shakespare ne vous rebute pas.

LCL® DENAMUR Patrick
Conservateur du Musée

Rénovation du musée des Chasseurs à Pied.

Pendant leurs vacances d'été 2009, des bénévoles super motivés ont permis la remise en peinture d'une partie du plafond du musée, les murs côté boulevard Général Michel ont tous été repeints en blanc.

Cinq nouvelles « têtes » sont également apparues au Musée, elles furent posées sur des mannequins qui en étaient dépourvus ; les récipiendaires n'en croient pas leurs yeux, après tant d'années sans pouvoir observer et écouter les visiteurs venus les admirer... vous imaginez aisément leur joie. C'est en effet plus joli que la tige métallique qui supportait la coiffure et c'est particulièrement explicite en ce qui concerne le casque de guetteur de tranchée.

Si jamais vous êtes de passage dans le coin venez les félicitez de leur nouveau look !!!

Le « Petit Chasseur » , cher aux anciens des 3^{ème}, 6^{ème}, 9^{ème} et 12^{ème} Chasseurs à Pied a également bénéficié d'un bon coup de pinceau ; il en est d'ailleurs, devenu tout guilleret.

Les problèmes électriques n'ont pas été oubliés: en remplaçant tous les tubes fluorescents, nous pouvons participer aux économies d'énergie. En effet, la facture énergétique a pu diminuer de plus de 10%. Deux montures ont même dû être remplacées vu le vieillissement des plastiques, rendus cassant à cause de la chaleur dégagée par 20 années d'utilisation.



La restructuration de certaines parties du musée a elle aussi été effectuée. C'est ainsi que la « salle réservée au Caporal Trésignies » a été déménagée vers un emplacement plus en rapport avec le contexte 1914-1918.

De même, la « salle Camps d'extermination » a été réorganisée à un endroit en rapport avec le Second conflit mondial.

Le déplacement de ces collections nous a donné la possibilité de développer un thème très peu abordé dans le musée : la guerre froide, les années 1960 à 1990. Cette nouvelle partie permettra de raviver les souvenirs de ceux qui ont été affecté en FBA ou effectué leur service militaire.





La vitrine « médailles » a été déplacée pour développer la collection et la mise en valeur de deux cadres très intéressants : un ensemble complet de médailles attribuées au Général-Major LONAY et un cadre de l'Adjt VAN BRACKEL, grand « baroudeur »

du 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied en 1914-1918. L'ajout de documents et diplômes complètent l'exposition médailles.

Toutes ces modifications ont été effectuées en respectant la ligne du temps, fil conducteur de l'Histoire de nos Régiments de Chasseurs.

Lors de notre réunion à Marche-en-Famenne avec les responsables de la Ville de Charleroi, Mme CENGIG, échevine des Affaires Economiques, seule représentante des élus de Charleroi, deux problèmes avaient été évoqués : les plantes qui poussent sur les murs extérieurs et dans les tours et la fuite d'eau de la conduite principale de la caserne, située dans la cave. Cette fuite d'eau avait amené un autre problème « la mэрule ». Les contacts avec les responsables de la Ville de Charleroi ont donc été très positifs et permettront certainement de maintenir les très bonnes relations du passé, nous le souhaitons car n'oublions pas le sacrifice de nos Chasseurs pour la liberté. Le futur de notre Musée est entre les mains de Charleroi, ville Mairaine du 2^{ème} Régiment de Chasseurs à Pied. Espérons que tous les travaux réalisés par les bénévoles ne soient pas des travaux inutiles, car l'oubli ou la négation du passé ne favorise jamais un futur meilleur ...

L'équipe Musée

Don(s) pour le Musée.

→ A la suite au décès en juillet de Madame PYPEN, veuve du Commandant Hre VOGLAIRE, équipement et documents ayant appartenu au disparu nous ont été légué.

Esprit – Traditions – Souvenirs.

L'attaque de nuit du 5 au 6 Octobre 1914 au 2^{ème} Chasseurs à Pied

Nous reproduisons ici l'essentiel du témoignage rédigé le 28 Octobre 1932 par le Capitaine Maurice LAHAYE au sujet de cette opération.

«Parti en campagne, dès le début des hostilités, avec la 2^{ème} Compagnie du III^{ème} Bataillon du 2^{ème} Chasseurs à Pied (la Cie TRESIGNIES) où je remplissais les fonctions de Chef de Peloton comme Sergent candidat – Officier ; j'ai toujours appartenu à cette unité et participé à toutes les opérations où elle fut engagée jusqu'au 6 Octobre 1914 ; date qui fut celle de ma capture par les allemands.

J'ai participé à la tête de mon peloton, à l'attaque à la baïonnette, sans cartouches dans les fusils. Attaque qui fut menée dans la nuit du 5 au 6 Octobre 1914, dans la région située au Sud -Est de LIERRE et qui avait comme objectif de rejeter les allemands au-delà de la Nèthe.

Le 1^{er} Peloton de notre Cie était commandé par l'Adjudant WERY (actuellement Capitaine honoraire) ; tandis que je commandais le 2^{ème} Peloton et que le 3^{ème} Peloton était commandé par le Sous-Lieutenant DELVAUX (actuellement Commandant retraité et grand invalide et qui reçut lors de cette attaque sa première blessure).

La Compagnie était, quant à elle, commandée par le Commandant GILLES, venu depuis peu des Carabiniers et qui fut blessé au début de cette opération.

Notre Bataillon était placé sous le commandement du Commandant SPRUYT. Ce dernier fut d'ailleurs blessé dans l'après-midi du 5 Octobre alors que nous nous rendions de notre position de rassemblement en réserve d'Armée vers la ligne de départ de l'attaque de nuit.

Le 2^{ème} Régiment des Chasseurs à Pied était placé sous les ordres du Lieutenant Colonel TIECHON ; lui aussi venu depuis peu du 4^{ème} Carabiniers depuis peu.

Le Colonel TIECHON se trouvait à côté de moi quant, à 2 heures du matin, il donna l'ordre d'attaquer.

Tous les détails de cette affaire ayant été consignés dans mon rapport de capture remis à l'autorité militaire à mon retour de captivité en Février 1919, je me borne donc à la relation des événements suivants.

Après avoir dégagé le Drapeau du 2Ch (porte-drapeau Lieutenant DANGIS actuellement Major BEM à GAND) et rejoint le Lieutenant Colonel TIECHON avec un groupe d'hommes se trouvant loin derrière la première ligne allemande nous tombâmes sous le feu nourri des arrières d'une Compagnie allemande battant en retraite.

Après cet incident, le Lieutenant Colonel TIECHON, près duquel je me trouvais, prit la décision de tenter de rejoindre notre ligne de départ de notre attaque de nuit. Il me prescrivit de désigner deux hommes pour éclairer notre route.

Notre petit groupe longea les méandres d'un ruisseau (que nous avons déjà traversé au début de l'attaque), puis s'engagea dans les dépendances d'une briqueterie où nos éclaireurs se heurtèrent à une unité allemande qu'ils prirent, dans la nuit noire, pour des anglais (les fusiliers-marins anglais devant participer sur notre gauche à l'attaque). Il pouvait être ce moment entre 2 heures45 et 3 heures du matin.

Le Lieutenant Colonel TIECHON fut fait prisonnier et, après une escarmouche, ce fut le tour du gros de notre groupe. Je réussis cependant à me dégager et me tapis dans les broussailles en attendant le lever du jour. C'est ainsi que je passai ainsi toute la journée parmi les mouvements des troupes allemandes et sous le bombardement de notre artillerie qui couvrait la retraite de l'armée vers ANVERS. Mais vers 4 heures de l'après-midi, je fus découvert et capturé par une patrouille allemande.

Commentaire:

La brièveté du récit du Capitaine LAHAYE nécessite quelques mots d'explication :

Tout d'abord, les fusils étaient déchargés afin d'éviter les tirs intempestifs qui auraient dévoilé la mise en place et le démarrage de l'attaque. Bien sur, au premier contact avec l'ennemi, le tir à volonté était ordonné.

Ensuite, en 1914, il était prévu que le drapeau d'un Régiment participe aux attaques avec son unité. Dans ce cas précis, le drapeau se trouvait au sein de la seconde vague. Mais en raison de l'obscurité, le Lieutenant DANGIS, porte-drapeau, et son escorte de protection armée, avaient dépassé la première ligne d'attaque et s'étaient heurtés aux éléments allemands de tête. S'en étant rendu compte, ils s'étaient éclipsés de justesse avant toute réaction ennemie et étaient rentrés dans nos lignes.

Ah !!! « Les Belles-Mères ».

Pardon les Belles-Mères mais il y en a des bonnes dans ces blagues, croyez-moi !

→ Une belle-mère tombe dans un puits.

Son gendre arrive et lui lance une bouteille de whisky en ricanant :

- Tenez buvez ça, ça vous remontera!

→ Un gars dit à un autre :

- J'ai fait couper la queue de mon chien la semaine dernière car ma belle-mère vient samedi.

- Ah oui ? Je ne vois pas le rapport.

- Tu vois, je ne veux surtout pas qu'elle pense que quelqu'un est content de la voir.

→ Au cours d'une croisière, une tempête fait rage. Sur le pont du bateau un marin s'approche d'une dame et dit :

- Vous ne devriez pas rester là, Madame, une vague pourrait vous emporter...

Un homme qui se trouve à côté se retourne et dit au marin :

- Dites donc, occupez-vous de vos affaires, c'est ma belle-mère pas la vôtre.

→ C'est le printemps. Deux gars discutent assis sur un banc :

- Regarde comme c'est superbe, tout sort de terre, tout revit...

- Déconne pas, j'ai enterré ma belle-mère cette semaine...

→ Un mari et sa femme font les courses un samedi après midi :

- Chéri, c'est l'anniversaire de ma mère demain.

Si on lui achetait un appareil électrique

- Bonne idée ! Qu'est ce que tu penses d'une chaise?

→ C'est un gars qui rentre dans un bistrot, tout égratigné sur la figure, sur les bras, les jambes, bref pas mal amoché. Alors ses copains lui demandent ce qui lui est arrivé.

Le gars répond :

- Je viens d'enterrer ma belle-mère

Les autres lui répondent :

- Quel est le rapport avec tes égratignures ?

Le gars répond :

- Mais c'est qu'elle ne voulait pas.

→ C'est un type qui croise un de ses copains dans la rue.

- Tiens Albert, ça va ?

- Ben figure-toi que ma belle-mère est morte la semaine dernière...

- Oh ! Merde ! Qu'est ce qu'elle avait ?

- Bof, trois fois rien, deux chaises, une table, un buffet...

Monument aux Chasseurs à Pied de Mons



Source du texte :

« Le Mons d'hier. Evolution de six quartiers ». Fonds d'Archives iconographiques de l'Association des Montois Cayaux, page 44.



La place Jean d'Avesnes fut appelée place des Chasseurs à Pied en 1934 en l'honneur des 1^{er} et 4^{ème} Régiments de Chasseurs à Pied qui participèrent à la guerre 14-18.

Après le premier conflit mondial, Mons était devenue la ville de garnison du 1^{er} Chasseurs à Pied, caserné à la caserne Guillaume, située rue des Juifs. Cette caserne prit le nom de caserne Major Sabbe, du nom du Major Sabbe, officier du 1^{er} Chasseurs à Pied tué pendant la guerre 14-18 et dont le monument du souvenir se trouve toujours dans l'avant-cour de la caserne.

En mai 1934, fut inauguré le monument commémorant les faits d'armes du Régiment. Il est dû au sculpteur E. Vereycken et à l'architecte G. Donnet. Il fut placé à l'entrée de la ville, au rond-point de pénétration de l'avenue Général de Gaulle.

Le monument fut déplacé en 1975, dans l'avenue Jean d'Avesnes, lors des travaux de mise à sens uniques des boulevards de Mons et du percement des tunnels.

Le monument porte les inscriptions ci-dessous :

Souvenez-vous 1914-1918

Gedenk 1940-1945

1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied

1^{er} Chasseurs de Forteresse

1^{ste} en 4^{de} Jagers te Voet

1^{ste} Vesting Jagers

7^{ème} et 10^{ème} Chasseurs à Pied

7^{de} en 10^{de} Jagers te Voet



Le 4^{ème} Chasseurs à Pied était le dédoublement sur pied de guerre du 1^{er} Chasseurs à Pied.

« S.O.S » Permanence.

Pour rappel, notre musée est ouvert et une permanence assurée les heures et jours suivants :

- ➔ de 14 à 17 heures les lundis et jeudis
(excepté s'ils sont fériés),
- ➔ de 10 à 13 heures les samedis
(excepté s'ils sont fériés),

Décès et problèmes de santé font que le nombre de bénévoles assurant ces permanences a fortement diminué.

Si les permanences du samedi ne connaissent pas (ou très peu de problèmes) car assurées uniquement par des membres toujours en activité professionnelle ; ce n'est malheureusement plus le cas pour les permanences de la semaine.

C'est ainsi que les quelques « bénévoles à la retraite » qui assurent ces permanences sont sollicités à un rythme accéléré.

Si nous voulons que ces deux permanences en semaine soient maintenues, il est URGENT que nous trouvions à renforcer l'équipe existante par au moins TROIS personnes. De cette manière chacun n'aurait plus à assurer qu'une ou maximum deux permanences par mois.

Appel est donc lancé à toutes celles et tous ceux de nos membres qui veulent nous aider.

Agenda des activités de l'Harmonie Policrière et du 2^{ème} Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.

Lundi 02 Novembre	<u>RELAIS SACRE à Charleroi</u> <u>CLIQUE UNIQUEMENT</u> Départ caserne 09h30 - Personnalités 10h00 Monument habituel	CHASSEURS HIVER prévoir imperméable
Mercredi 11 Novembre	<u>ARMISTICE à Charleroi</u> Départ car caserne à 08h20 vers Eglise Charleroi Nord, Messe à 09h00, ensuite Cimetière. Retour caserne trajet habituel, fin vers 12h30	CHASSEURS HIVER prévoir imperméable
Dimanche 15 Novembre	<u>TE DEUM à Charleroi</u> <u>CLIQUE UNIQUEMENT</u> Départ caserne 11h30 pour la Basilique St Christophe. Retour vers 13h00	CHASSEURS HIVER prévoir imperméable
Samedi 21 Novembre	<u>BANQUET DE STE CECILE</u> <u>à Gosselies (restaurant «Le Petit Versailles»)</u> RAS 12H30 Conjointes , amis seront les bienvenus au prix de 40 €. Date limite de réservation : le vendredi 6 novembre Le paiement (sur le compte n° 140-0576157-44) fait office de confirmation de la réservation	TENUE DE SOIREE ou à défaut, TENUE DE VILLE

In Memoriam.

- † Nous venons d'apprendre le décès survenu en juillet de Madame PYPEN, membre de notre Amicale et veuve du Commandant Hre VOGLAIRE ancien du 2 Chass.
Aux membres de la famille ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui ont connu la défunte,
l'ANCAP présente ses condoléances.
- † Ancien du 2 Chass et grand ami de « son » Amicale à qui il ne manquait jamais une occasion de rendre service,
Maurice NOCKERMAN s'en est allé pour son dernier voyage ce 10 septembre.
A ses enfants, ses petits enfants et toute sa famille,
nous les assurons de notre profonde tristesse et les assurons de toute notre amitié en ces moments de tristesse.

Solution des « Mots Croisés » du précédent Cor de Chasse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	R	A	N	D	E	S	■	C	O
II	A	U	R	E	S	■	U	T	A	H
III	R	■	N	■	■	O	D	O	N	■
IV	A	R	O	U	E	T	■	B	A	R
V	K	A	L	A	M	A	T	A	■	■
VI	A	B	D	■	S	R	■	G	A	D
VII	■	A	■	A	■	U	■	O	■	■
VIII	A	T	Y	S	■	■	F	■	■	E
IX	R	■	■	P	A	L	A	T	A	L
X	A	N	C	E	L	O	T	■	B	Y